Cinémathèque du Nord et du Pas-de-Calais

Lettre d'information n°1

Collecte, inventaire et conservation du patrimoine

Description, numérisation des œuvres audiovisuelles régionales

Contribution à la diffusion auprès du Grand Public

Encouragement à toute étude en lien avec l'audiovisuel régional

Editorial

UN IDEAL « LAS » ?

Cette « lettre » a pour objet de présenter les premiers fonds qui nous ont été confiés, d'expliquer pourquoi la collecte de nouvelles archives audiovisuelles doit être encouragée, d'affirmer l'importance de la conservation de ces documents (la numérisation ne remplace pas les originaux), et la place des nouvelles technologies dans ce domaine.

Pourtant, ce concept d'un « espace » dédié aux images régionales n'attire guère l'attention, ne fait l'objet d'aucun débat. Conserver les traces du passé serait-il devenu un objectif désuet, doté d'un faible pouvoir de séduction ? Un idéal « las » ?

LE CONTEXTE

Nous avons créé, en 2007, l'Association « Cinémathèque du Nord et du Pas de Calais », hébergée par le Centre Régional de Ressources Audio-Visuelles (CRRAV). Cependant, nous manquons d'espace pour entreposer les documents qui nous seront confiés et la question du financement (un minimum de matériels, un peu de fonctionnement), n'est pas réglée.

Nous ne sommes pas les premiers, dans le Nord-Pas de Calais, à avoir l'idée d'un lieu destiné aux archives audiovisuelles ; des collections ont été constituées, éparses sur le territoire, des collectionneurs ont persévéré, des associations ont fait un travail de recensement et de diffusion de leurs propres fonds.

A l'exemple de ce qui se fait dans d'autres Régions, où ces structures existent parfois depuis plus de 20 ans, nous souhaitons recenser, collecter, conserver, valoriser le patrimoine audiovisuel régional (film et vidéo, amateur ou professionnel) avant qu'il ne risque de disparaître (vieillissement, changement des formats de lecture, cessation d'activité, déshérence). Etablir aussi des « ponts » avec les collectionneurs et permettre à chacun de prendre connaissance de cette mémoire.

Cet objectif nous concerne tous, simples particuliers curieux du passé ou professionnels en quête d'images.

Cette « Cinémathèque » est la votre, et pour cela nous avons besoin de votre aide, si vous avez des films ou des vidéos à nous confier, individuellement ou par le biais de vos associations, collectivités, sociétés. Vos conseils pour identifier les lieux, les personnes ou les évènements (une sorte d'« appel à témoin ») seront précieux.

DE L'INTERET DE LA VIDEO

Pour certains, les images vidéo ne sont pas une matière « noble », digne d'apparaître dans le catalogue d'une « Cinémathèque ». Cependant, la vidéo a souvent remplacé le film depuis plusieurs décennies, et ne pas la préserver équivaut à accepter la disparition d'un pan de notre mémoire : un « trou » de 30 ans, dont l'intérêt culturel est évident quels que soient le genre (documentaire, fiction) et la motivation des auteurs ou réalisateurs (films professionnels, de famille, d'étudiants).

LOGO : Pourquoi la semeuse ?

(D'après l'image de Louis-Oscar Roty, créée en 1886 pour une médaille de récompense agricole, non éditée).

L'allégorie est claire :

D'une part le message « patrimonial » : la Semeuse, à travers son activité quotidienne, témoigne d'un mode de vie passé et du système de valeur d'une société disparue. L'image, utilisée sur des pièces et des timbres, est une allusion au patrimoine et à la richesse que constituent nos archives films et vidéo. Une richesse à partager.

D'autre part, le geste « généreux » : ces graines qu'elle jette, dès le soleil levant, sont les innombrables images et sons qui germeront et permettront de mieux connaître notre époque lorsque nous ne serons plus là. Le geste « ample » : celui d'une diffusion large, à rapprocher du terme « broad cast », littéralement l'idée de toucher un vaste public, une autre manière d'assurer un rayonnement culturel et économique de la Région.

Sommes-nous d'accord sur la définition du mot « Culture » ? Nous faisons nôtre la déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, qui affirme (dans son Préambule, en 2001) que la Culture doit être considérée comme : « l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. La Culture englobe outre les arts et les lettres, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances ».

De ce point de vue, nos documents constituent assurément une bonne illustration d'un « fonds culturel ».

LE CINEMA

La vidéo ne suffit pas. Le Cinéma n'est pas oublié, nous contribuerons à préserver les œuvres de l'une des inventions fondatrices de ce XXème siècle.

LE « NON FILM » : UN MUSEE, POURQUOI PAS ?

Restent bien d'autres témoignages, notamment le « non-film » : photos, scénarios, programmes, schémas, modes d'emploi de caméras, de magnétoscopes. Nous conservons aussi de nombreux matériels permettant d'expliquer quels chemins les images et les sons ont suivi pour venir jusqu'à nous. Avec cette matière, nous contribuerons soit à la réalisation d'un Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (une collaboration avec le Département Audiovisuel de l'université de Valenciennes), soit un musée « imaginaire » dont notre site Internet sera la « porte d'entrée ».

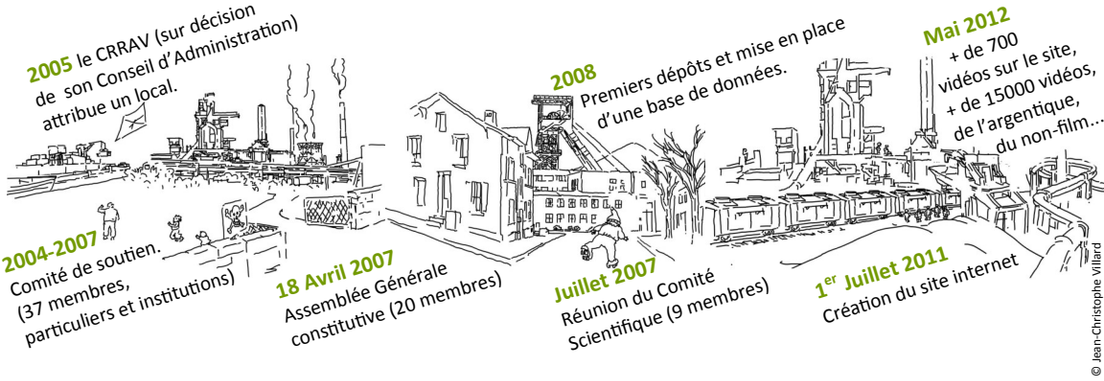

© Jean-Christophe Villard

Nos fonds

Aujourd'hui nos fonds, environ 15 000 documents, remontent à la fin des années 1970 (à quelques exceptions près : films amateurs des années 50). Ces images (films montés ou « rushes ») concernent principalement notre Région : ses loisirs (théâtre, musique, fêtes, plage), ses mutations (urbanisme, équipements, nucléaire), le monde du travail, l'école, les associations. Mais des réalisateurs régionaux ont parcouru l'Europe et le Monde et rapporté des témoignages sur les grandes villes européennes (Bruges, Prague, Vienne, Saint-Pétersbourg, etc.), les sites naturels, le monde animal.
Les inventaires sont consultables dans nos locaux.

NOS DEPOSANTS : Des diffuseurs (C9 Télévision), des producteurs (Imagence, InternepTV, Kifaru films), des Institutions (CRRAV), des réalisateurs (Christian Deloeuil, Raoul Rossi), des universités (Département DREAM de Valenciennes), des particuliers.

Mais à quoi cela peut-il servir ?

PREMIEREMENT

► A sauver des documents (films, vidéos) pour leur valeur de témoignage sur la Région.
Objectif prioritaire si ces courts-métrages, films de famille, de commande, rushes, documentaires ou fictions, émissions de télévision, films d'étude, etc., ne sont pas déposés par ailleurs. Sans a priori entre « œuvres » d'un côté, et « petits formats amateurs» de l'autre.

► A inciter au dépôt. Déposer c'est manifester son attachement à la Région en l'aidant à conserver une mémoire collective filmée. Déposer c'est permettre au plus grand nombre de partager ces images. En déposant, vous devenez membre de la Cinémathèque.

Accordeur-facteur, 1991, fonds C9 Télévision

Bizarre, bizarre n°1, 1987, fonds C9 Télévision

Biscotte en miettes, Marc Beaussart, 1989

Pêcheurs de crevettes, 1995, fonds Kifaru

DEUXIEMEMENT

► A organiser les lieux adaptés à la conservation de ces documents (hygrométrie, température, ventilation).
Notre civilisation, exigeante en termes de performances technologiques, est fragile. Au royaume du numérique, conserver ses archives audiovisuelles n'aura jamais été aussi difficile.

► Conserver les supports implique de se donner les moyens de conserver aussi les matériels pour les lire.

TROISIEMEMENT

► A constituer une mémoire audiovisuelle « raisonnée », c'est-à-dire renseignée, analysée. Lorsqu'on se donne la peine de les décrire, ces archives prennent une autre dimension et nous rendent « intelligents ».

► A « valoriser » ces documents, en les numérisant pour les rendre accessibles.

QUATRIEMEMENT

► A aider la production. La création audiovisuelle se fait aussi en incorporant des éléments anciens. L'accès aux images du passé est une valeur ajoutée pour les réalisations actuelles.

► A résoudre les problèmes juridiques et de rémunération des ayants droit.

► A organiser la convergence des informations vers d'autres fonds.

► A favoriser la restauration de certaines archives.

CINQUIEMEMENT

► A accueillir tous les publics désireux de voir ces films sur un bel écran, dans le confort d'une salle de consultation, ou lors de manifestations « hors les murs » (destinées à raconter aux habitants leur propre Histoire)
Cela renforcera le lien social et intergénérationnel : parfois, il ne reste aucune trace d'activités qui, pourtant, ont été importantes (sidérurgie, textile, mine, etc.), ni vestiges de lieux de vie (modifications du tissu urbain).
Pour les « anciens », il est douloureux de constater que ces lieux n'existent plus. Pour les plus jeunes, la consultation des archives contribue à donner une assise au monde nouveau qui s'élabore.

SIXIEMEMENT

► A encourager toutes études et recherches, publications et manifestations liées aux activités cinématographiques et audiovisuelles dans la Région. Cette terre a été depuis toujours une terre de tournages. Au temps du muet, dès la naissance du parlant (1927), de la couleur (années 30), du numérique (2010), du web-documentaire. Contexte prometteur.

Conseil d'Administration et Bureau élus le 17 février 2012 (par ordre alphabétique)

*Jacques BESSON **: président**. Jean-Paul BOUGEARD **: vice-président.** Alain CADET. Bernard DELEBECQUE **: trésorier**. Bernard GUILLON. Bernard JOLIOT. Michèle PEJU **: secrétaire.** François ROHART.*

NOTRE PRESIDENT D'HONNEUR

Qui est J.-C. Averty ?

Un homme d'archives, un collectionneur maniaque / fanatique, capable d'écumer les brocantes à l'aube pour retrouver de vieux disques, de vieux livres, de vieilles partitions. Une démarche parallèle à la notre, donc, car son plaisir est de faire partager ses (re)trouvailles avec le grand public, par l'intermédiaire de ses émissions (« Les Cinglés du Music Hall », Jazz, etc.).

MEMBRE D'HONNEUR ***René Gilson***

Né à Arras, René Gilson a été professeur de français au Lycée Condorcet de Lens, puis Directeur du Département d'Etudes Cinématographiques de Paris III. Il est passé à la réalisation après 1968 et a tourné deux films dans notre région : « La Brigade » en 1974 ou l'histoire d'une brigade FTP pendant la Résistance et « Ma blonde entends-tu dans la ville ? » en 1980 : la vie d'un jeune couple au moment du Front Populaire. En 2008, il est revenu vivre à Lens.

Contact

Cinémathèque du Nord et du Pas-de-Calais
21, rue Edgar Quinet | BP 70474 | 59338 Tourcoing CEDEX
Tél. 03 20 36 22 15 | 06 87 800 827 | np2c@free.fr
www.lacinematheque.fr

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquer sur le lien suivant : Désinscription

Graphisme et mise en page : Chloé Caquineau
Gestion des moyens informatiques : Bertrand Ledoux